

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00868

Numéro SIREN : 504 089 343

Nom ou dénomination : ALPAO

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011030

ALPAO

Société par actions simplifiée
Au capital de 98.000 Euros
Siège social : 727, rue Aristide Bergès
38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN


504 089 343 RCS GRENOBLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN

ANNEXE

Copie certifiée conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : SAS ALPAO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 727 Rue Aristide Bergès		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 0 4 0 8 9 3 4 3 0 0 0 3 3		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 729	AG	54 048	6 681	973
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	231 508	AS	129 823	101 685	18 172
		Autres immobilisations corporelles	AT	228 774	AU	155 754	73 021	72 899
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	80	BE		80	80	
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	43 728	BI		43 728	43 728	
TO TAL (II)		BJ	564 819	BK	339 625	225 195	135 850	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	252 050	BM		252 050	260 077
		En cours de production de biens	BN	181 115	BO		181 115	143 368
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 472	BW		1 472	4 140
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 180 390	BY	3 690	1 176 700	861 425
		Autres créances (3)	BZ	85 172	CA		85 172	194 698
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		4 109 370	CG		4 109 370	3 844 691	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	82 455	CI		82 455	36 962	
	TO TAL (III)	CJ	5 892 023	CK	3 690	5 888 333	5 345 361	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	925			925	7 297	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	6 457 767	1A	343 315	6 114 452	5 488 509	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	43 728	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS ALPAO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :98 000.....)	DA	98 000	98 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 800	9 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 653 956	1 512 112
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 193 178	700 443
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 954 933	2 320 356
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	107 009	33 088
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	107 009	33 088
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 710 260	1 810 243
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 203	18 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	467 398	81 278
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	316 361	363 092
	Dettes fiscales et sociales	DY	456 711	245 976
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 513	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	85 958	615 756
	TOTAL (IV)	EC	3 051 402	3 134 682
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	1 108	383
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 114 452	5 488 509
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	985 116	1 343 560	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	316	336	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L.123-12 à L.123-28), du règlement n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant les règlements ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, mise à part la comptabilisation des écarts de changes dorénavant constatés en exploitation. (application du règlement 2015-05 du 2 juillet 2015 applicable à compter du 1^{er} janvier 2017).
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tout les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 1 à 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Mobilier: 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement ne sont plus immobilisés et sont passés directement en charges.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Stock

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré. Les semis-finis sont valorisés au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont convertis en Euros selon le cours de clôture de la devise.

En 2021, le résultat d'exploitation est affecté à hauteur de 8 731 € par des effets de change qui étaient antérieurement reconnus en résultat financier.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le CA comprend la vente de biens et de marchandises, de prestations et de projets à l'avancement.

1°) Le CA sur la vente de biens, marchandises et prestations est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service. Pour ce qui est des ventes de biens et marchandises, cela est directement associé à l'incoterm utilisé dans le cadre de cette vente.

Sur ce CA on constate une facture à établir de 79 144 €

2°) Le CA sur projet à l'avancement

La méthode de l'avancement est utilisée pour des projets :

- d'une durée généralement longue;
- dont l'exécution s'étend sur au moins deux périodes comptables ou exercices.
- spécifiquement négocié dans le cadre d'un projet unique portant sur la construction, la réalisation ou, le cas échéant, la participation en qualité de sous-traitant à la réalisation d'un bien, d'un service ou d'un ensemble de biens ou services fréquemment complexes.

Elle consiste à enregistrer le résultat sur une affaire ou un contrat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le montant du CA à l'avancement au 31/12/2021 s'élève à : 295 209 €

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison. Pour l'exercice 2021, une provision a été constatée pour 12 445€.

De plus une partie du chiffre d'affaire est lié aux extensions de garantie, la reconnaissance des revenus est effectuée au fur et à mesure de la consommation de la période de garantie. En fin d'année la partie non consommée est comptabilisée en produit constaté d'avance. Au 31 décembre 2021 le chiffre d'affaire relatif aux garanties s'élèvent à 40 045€ et le montant comptabilisé en produit constaté d'avance à 49 891€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Le 26/02/2019 dans le cadre du projet SOLARNET la société Alpao a bénéficié du premier versement de 48 600€. Le projet sera financé à hauteur de 108 000€ pour un montant total de dépenses de 164 875€. Au cours de l'exercice aucune dépenses n'a été engagée un produit constaté d'avance de 15 608€ a été comptabilisé.

Au cours de l'exercice 2020 la société a obtenu une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes pour le Recrutement d'un cadre export (RCE). Il s'agit d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 29 006€ correspondant à un taux de 50% des dépenses éligibles.

Le 19/07/2021 un versement de 26 229€ a été perçu aucune provision pour solde n'a été constatée.

Au cours de l'année 2021, ALPAO a signé une nouvelle subvention (COOP), en lien avec le plan de relance, dans le cadre d'un consortium dont AIRBUS est le chef de file. Au 31/12/2021 un produit à recevoir de 5 734€ a été constaté.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98 %
- Taux de croissance des salaires : 2.08 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 20% au total de 16 à 50 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2016-2018)

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Au titre de l'année 2021, le montant du CIR s'élève à 50 121 euros.

Par ailleurs les redressements 2018 & 2019 ont été comptabilisés pour 25 243€ sur l'exercice. Ce montant a été régularisé par un règlement ayant eu lieu le 18/02/2022.

Crédit d'Impôt Innovation (CII)

Les PME qui réalisent des dépenses d'innovation suivantes, relatives à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits peuvent bénéficier, sous conditions, du crédit d'impôt innovation. Ces prototypes ou installations pilotes doivent différer de ceux éligibles au crédit d'impôt recherche.

Au titre de l'année 2021, le montant du CII s'élève à 74 384 euros.

Faits caractéristiques

1 - Dette assurance prospection

Des contrats d'assurance prospection ont été souscrits à compter de 2009 auprès de la Coface pour une durée de 9 ans (4 ans au titre de la période de garantie et 5 ans au titre de la période d'amortissement) en vue de couvrir certaines dépenses de prospections commerciales export. Le solde net des avances de la Coface est enregistré en "dettes financières diverses", y compris la part remboursable à court terme.

2 - Provision pour garantie

Alpao, en tant que concepteur et fabricant d'appareils, fournit à ses clients une garantie contractuelle de 2 ans. Les produits livrés aux clients sont composés de logiciels et d'éléments manufacturés pour lesquels Alpao bénéficie elle-même d'une garantie fournisseur.

A la clôture du présent exercice, la Société a enregistré une provision de 67 848 euros portant le montant total de la provision à 93 639 euros destinée à couvrir la charge future estimée des garanties.

Au regard du faible historique des interventions en garantie, cette provision a été déterminée en considérant l'occurrence des demandes de garanties et un coût d'intervention standard.

3 - Intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en Juin 2021, qui prévoit le versement d'un intéressement financier et d'un intéressement non financier sur la base d'un certain nombre de critères à atteindre.

Seuls les critères d'activation de l'intéressement financier ont été atteints au 31/12/2021, un intéressement sera versé en 2022 pour un montant total brut de 105 432€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

4 - Covid

Durant l'année 2021, le contexte n'a pas remis en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. La société n'a bénéficié d'aucune aides ou mesures particulières.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	51 317		9 412			60 729
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 317		9 412			60 729
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	129 441		102 068			231 508
Instal., agencement, aménagement divers	59 032		10 873			69 905
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	134 135		24 734			158 869
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 608		137 674			460 282
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	80					80
Prêts et autres immobilisations financières	43 728					43 728
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 808					43 808
TOTAL	417 733		147 086			564 819

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	50 345	3 703		54 048
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 345	3 703		54 048
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	111 269	18 554		129 823
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	26 241	10 310		36 551
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	94 028	25 174		119 202
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 538	54 039		285 577	
TOTAL		281 883	57 742		339 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	43 728	43 728	
	Clients douteux ou litigieux	3 690	3 690	
	Autres créances clients	1 176 700	1 176 700	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	703	703	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 585	70 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 983	7 983	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 900	5 900	
Charges constatées d'avances	82 455	82 455		
TOTAL DES CREANCES		1 391 743	1 391 743	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	316	316		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 709 944	111 055	1 598 888	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	4 203	4 203		
	Fournisseurs et comptes rattachés	316 361	316 361		
	Personnel et comptes rattachés	223 661	223 661		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 723	110 723		
	Impôts sur les bénéfices	79 346	79 346		
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 669	28 669		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 312	14 312		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 513	10 513		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	85 958	85 958			
TOTAL DES DETTES		2 584 004	985 116	1 598 888	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		99 901			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Comptes 409100 Acomptes four. avances s/ commandes : 1 472€ ; 419119 Clients acomptes sur biens : 467 398€

Capital social

Etat exprimé en euros

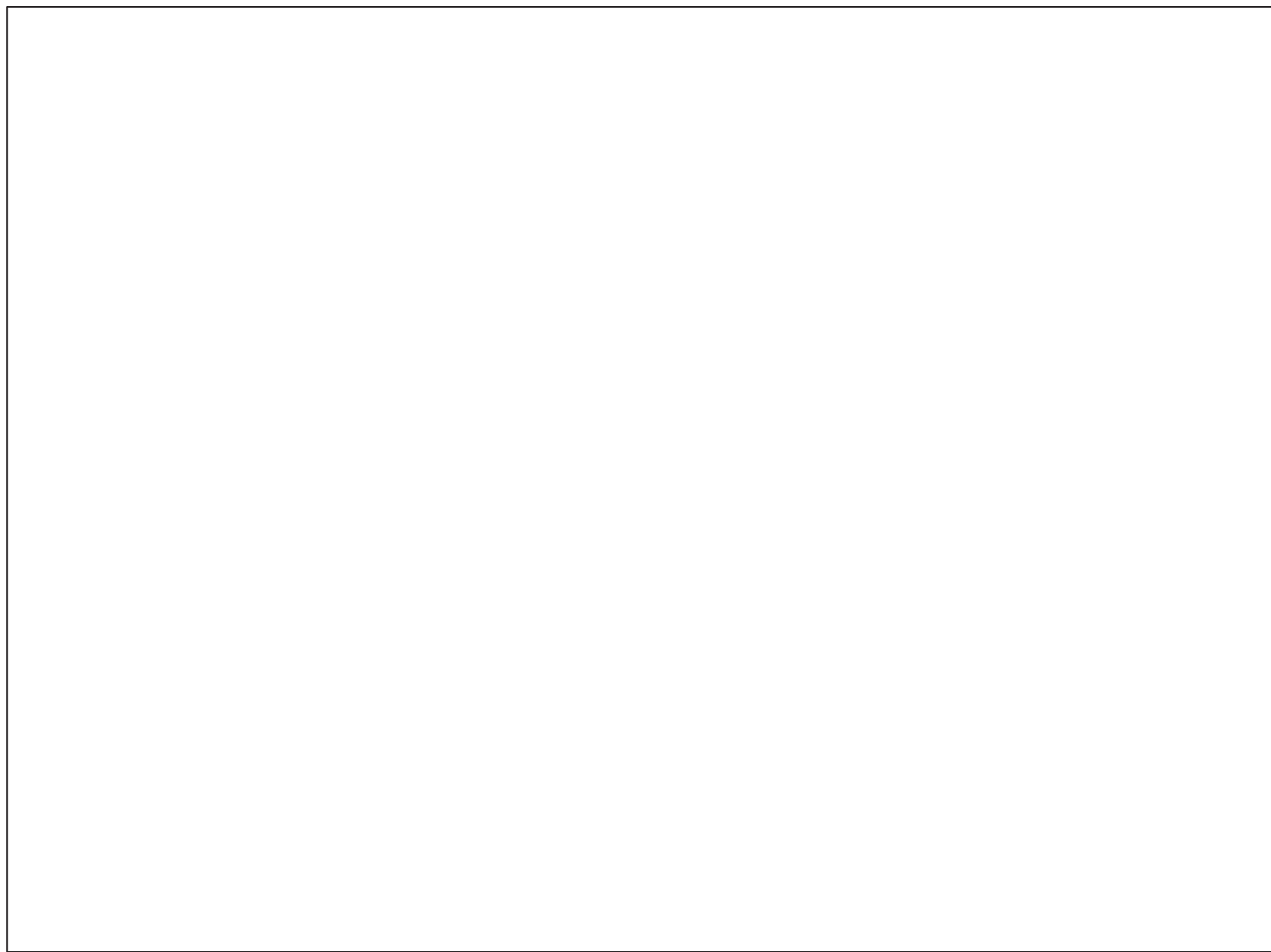
31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		980,00	100,0000	98 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		980,00	100,0000	98 000,00



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	25 791	67 848		93 639
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	7 297	925	7 297	925
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		12 445		12 445	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 088	81 218	7 297	107 009
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	81 594	3 690	81 594	3 690
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	81 594	3 690	81 594	3 690
TOTAL GENERAL		114 682	84 908	88 891	110 699

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	83 983 925	81 594 7 297
----------------------------	--	---------------	-----------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Autres :
Le montant correspond à la constatation de la provision pour perte à terminaison 2021

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		458 772
Autres créances clients		445 602
<i>Clients - factures à établir</i>	445 602	
Autres créances		13 170
<i>Fournisseurs - rrr à obtenir</i>	5 887	
<i>Avances sur subventions</i>	5 734	
<i>Formation continue cap</i>	1 549	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		451 195
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		416
<i>Int.courus s/emp.aup.etabl.cr</i>	100	
<i>Banque - intérêts courus à pay</i>	316	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		163 543
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	163 543	
Dettes fiscales et sociales		276 724
<i>Personnel-Frais déplacements</i>	8 439	
<i>Dettes provis. pr congés à pay</i>	71 311	
<i>Personnel - autres charges à p</i>	143 910	
<i>Charges sociales s/congés à pa</i>	28 743	
<i>Charges sociales / provisions</i>	16 958	
<i>Etat - autres charges à payer</i>	6 746	
<i>Taxe d'apprentissage cap</i>	617	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		10 513
<i>Frs immobil. - fact. non parve</i>	10 513	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		82 455	85 958
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		82 455	85 958

PCA

Le montant correspondant au stock de garanties non consommées s'élève à 67K€.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	490 460	4 225 513	4 715 973
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	97 301	284 900	382 201
TOTAL	587 761	4 510 412	5 098 174

--

Effectif moyen

	31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		22	
Professions intermédiaires			
Employés		6	
Ouvriers			
TOTAL		28	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite	38 334	
	38 334	
Autres engagements		
CONTREGAR STE CAUT MUT	252 718	
GARANTIE MARCHE ETRANGER RET GAR	159 311	
NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE	400 000	
	812 029	
Total des engagements financiers (1)	850 363	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ALPAO
Société par actions simplifiée au capital de 98.000 €
Siège social : 727, rue Aristide Bergès
38330 Montbonnot-Saint-Martin

504 089 343 RCS GRENOBLE

(ci-après la « Société »)

* * *
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2022**

* * *

**AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de 1.193.177,50 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| ~ La somme de | 421.400,00 € |
| à titre de dividendes | |
| ~ Le solde, soit la somme de | 771.777,50 € |
| au poste « Autres Réserves » | |

Ces dividendes seraient mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2022.

Pour les personnes physiques, cette distribution de dividendes est soumise à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) d'un montant de 12,8%, majoré des prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Lors de la déclaration des revenus, les associés personnes physiques seront taxés au titre de cette distribution, à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8% (PFU) ou sur option globale exercée dans la déclaration, selon le barème progressif, après application de l'abattement de 40%. Le PFNL prélevé à la source à titre d'acompte sera imputé sur l'impôt sur le revenu dû.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux associés	Dividende unitaire	Dividende éligible à l'abattement
31/12/2020	980	558.600,00 €	570,00 €	oui
31/12/2019	980	657.580,00 €	671,00 €	oui
31/12/2018	980	225.400,00 €	230,00 €	oui

Copie certifiée conforme
La Présidente